**Assemblée générale constitutived'une association**

**Quels éléments l'ordre du jour doit-il mentionner?**

Aucune forme n'est prescrite par le droit suisse. L'exemple ci-dessous constitue un modèle pouvant être adapté.

*«Nom de l'association», «date», «lieu»*

1. *Accueil et bienvenue*
*Le futur président (ou la future présidente) souhaite la bienvenue, salue l'assemblée, lit la liste des personnes excusées et fait circuler une liste de présences.*
2. *Présentation des buts de l'Association*
*Résumé du projet (raisons, historique, pourquoi avoir créé une association...).*
3. *Adoption des statuts*
*Article par article, les statuts sont discutés puis votés avec ou sans modification. A la fin, les statuts sont adoptés dans leur intégralité.*
4. *Election des membres du Comité*
*Les personnes qui souhaitent participer au Comité se présentent à l'assemblée, qui procède à l'élection selon le système choisi (majoritaire par exemple).*
5. *Election des vérificateurs des comptes*
*Les personnes qui acceptent de se proposer comme vérificateurs des comptes se présentent à l'assemblée qui procède à leur élection. Les vérificateurs des comptes ne peuvent être membres du Comité.*
6. *Fixation du montant des cotisations*
*L'assemblée détermine (par vote) le montant des cotisations.*
7. *Fixation de l'adresse de l'association*
8. *Discussion sur le programme d'activités de l'Association*
*Le Comité (fraîchement élu) présente les futures activités de l'association.*
9. *Adoption du budget de l'Association*
*Le Comité présente le budget pour l'année en cours.*
10. *Divers, propositions individuelles*
*A traiter l'une après l'autre.*

*A l'issue de l'assemblée générale nous aurons le plaisir de vous convier à un apéritif.*

*Le Secrétaire: Le Président:*